





## MUNICIPALITÉ DE LOW MRC VALLÉE DE LA GATINEAU DISTRICT JURIDIQUE DE GATINEAU PROVINCE DU QUEBEC CANADA

**RÈGLEMENT N° LOW-04-2015** 

RÈGLEMENT N° LOW-04-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 05-2014 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 437 278 \$ ET UN EMPRUNT DE 437 278 \$ POUR LA VERBALISATION DU CHEMIN DE LA RIVE

**CONSIDÉRANT** que l'avis de motion du présent règlement modificateur Nº LOW-04-2015 a été dûment donné par le conseiller Charles Kealey lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 août 2015;

**CONSIDÉRANT** que le règlement modificateur No LOW-04-2015 a pour objet d'inclure des précisions manquantes dans le règlement d'origine No 05-2014;

#129-08-2015 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey, APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling, ET RÉSOLU que le conseil adopte le règlement Nº LOW-04-2015 modifiant le règlement 05-2014 portant sur la verbalisation du chemin de la Rive.

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Low ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1. Que le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

**ARTICLE 2.** Le secteur de taxation visé par le règlement d'emprunt N° 05-2014 intitulé annexe « D » sera remplacé par la description du secteur de taxation suivante énumérant les immeubles visés par la taxe et intitulée annexe « D.1 ».

ARTICLE 3. L'annexe « A » du règlement No 05-2014 réfère aux travaux nécessaire pour la mise aux normes du chemin de la Rive tel que préparé par le service de génie de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. En résumé, ces travaux qui devront être effectué par la compagnie de construction Jeskar, inclus : l'élargissement du chemin, du rechargement, l'installation de ponceaux à certains points ainsi que le profilage des fossés.

ARTICLE 4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Maire

Avis de motion: 17 août 2015

Résolution : 129-08-2015

Publication le : 19-08-2015

Entrée en vigueur le : 18 août 2015

1

Directrice générale

## Rès.ament numéro LOW-04-2015 Annexe D.1

Matricule	Adresse	chemin de la Rive	Cadastre
The second secon	118	ch. De la Rive	5161657
3370-17-8664	-	ch. De la Rive	5161656
3370-17-1007	126		5161655
3370-07-2617	130	ch. De la Rive	5161565
3270-97-6318	134	ch. De la Rive	5161564
3270-96-0786	138	ch. De la Rive	5161558
3270-76-8570	146	ch. De la Rive	
3270-76-2362	150	ch. De la Rive	5161556
3270-66-6443	154	ch. De la Rive	5161552
3270-66-1316	158	ch. De la Rive	5161551
3270-56-5101	162	ch. De la Rive	5161547
3270-45-9083	166	ch. De la Rive	5161546
	170	ch. De la Rive	5161545
3270-45-4055	174	ch. De la Rive	5161544
3270-35-8822	178	ch. De la Rive	5161543
3270-34-3591		ch. De la Rive	5161541
3270-24-8753	182		5161540
3270-24-5011	186	ch. De la Rive	5161539
3270-23-2855	190	ch. De la Rive	5161537
3270-22-1798	194	ch. De la Rive	3101001